Vernouillet

























CULTURE

• LE SNAP FÊTE SES 30 ANS

CADRE DE VIE

 URBANISME **DÉMATÉRIALISÉE** **FINANCES**

 BUDGET 2024

Mars 2024

LE SOMMAIRE

P.3 **ÉDITO**

P.4-5

CULTURE

P.6-7

CADRE DE VIE



P.8 à 17

BUDGET 2024



P.18-19

AGENDA VILLE

P.22

INFOS PRATIQUES

P.20-21

RETOUR EN IMAGES

P.23

TRIBUNES LIBRES

P.24

11^E SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE



Directeur de la Publication : Damien Stépho, Maire de Vernouillet,

Esplanade du 8 Mai 1945 - Maurice-Legendre, 28500 Vernouillet (Tél. 02 37 62 85 00)

Photos et rédaction : service Communication

Maquette : Cyril Ermakoff Dépôt légal : MARS 2024

Impression: CHAUVEAU INDICA Imprimerie





Retrouvez-nous sur www.vernouillet28.fr



facebook.com/vernouillet28



Chères Vernolitaines, chers Vernolitains,

La proximité, le partenariat, la co-construction et la recherche de financement sont des éléments majeurs du développement d'une commune et de l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants



La proximité, le cœur de notre action.

La proximité est un pilier fondamental de notre action municipale tant dans le domaine du cadre de vie que bien évidemment celui du lien social. Je crois en une gestion de proximité, où les élus sont à l'écoute des besoins, des préoccupations et des idées des habitants. Des rencontres et des réunions publiques sont régulièrement organisées pour favoriser le dialogue et la participation citoyenne. Cette proximité permet de mieux comprendre les attentes de chacun et d'adapter nos actions.

Le partenariat, la clé du succès.

Le partenariat est également au centre de ma démarche. Je suis convaincu que les défis auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être relevés seuls. C'est pourquoi je travaille en étroite collaboration avec les acteurs locaux tels que les associations, les entreprises, les institutions publiques et les habitants. Ensemble, nous construisons des projets communs, nous partageons nos ressources et mutualisons nos compétences. Ce partenariat renforce notre capacité à agir et permet d'obtenir des résultats concrets et durables. Ensemble nous sommes plus forts et pouvons réaliser des projets ambitieux pour notre Ville.

La co-construction un engagement commun.

La co-construction est une approche que je privilégie et souhaite toujours plus développer dans la gestion municipale. Les Vernolitaines et Vernolitaines sont des acteurs essentiels de la vie de la commune. Vos idées, vos suggestions et vos expertises sont précieuses pour valoriser notre territoire. J'encourage donc la participation citoyenne à travers des consultations, des comités de quartier. Je travaille aussi main dans la main avec les associations, les acteurs locaux pour élaborer des projets qui répondent aux attentes de tous. Cette co-construction permet de prendre en compte les besoins et les aspirations dans l'intérêt général, et de construire ensemble un avenir commun. Votre avis compte et je suis convaincu que collectivement nous pouvons penser une ville dynamique et solidaire.

La recherche de financement, en enjeu majeur.

Enfin, je suis conscient que les ressources financières, essentielles pour mener à bien les projets, ne doivent aucunement reposer intégralement sur les finances de la collectivité, déjà confrontée à des contraintes budgétaires, ni sur celles des habitants. C'est pourquoi je mobilise toutes les aides disponibles, que ce soient les subventions, les appels à projet ou les partenariats public-privé. J'explore également de nouvelles pistes de financement, telles que les fonds européens. Cette recherche active de financement permet de concrétiser nos projets, de répondre aux besoins de notre commune, d'assurer une gestion efficiente et transparente des deniers publics.

Je suis fier de notre engagement envers nos habitants et je continuerai à œuvrer pour leur bien-être et leur épanouissement. Parce que notre priorité c'est vous, nous œuvrons pour faciliter votre quotidien.

Vernolitainement vôtre.

SNAP 30 ANS D'AVENTURE PHOTOGRAPHIQUE

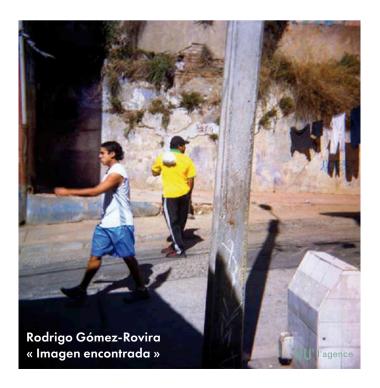
Vous connaissez certainement le Snap : le salon photo de Vernouillet qui se tient chaque année à la fin du printemps sur un large territoire par-delà notre commune... Or, savez-vous que cette manifestation culturelle fête ses trente années d'existence en 2024 ?

Nous vous donnerons le détail des expositions de cette édition exceptionnelle dans votre magazine du mois de mai. Pour l'heure, voici l'occasion de revenir sur cette aventure photographique commencée il y a trois décennies.

1994, un lieu unique

La première édition du Snap s'est tenue du 27 mai au 5 juin 1994 à l'Atelier à spectacle, qui n'avait alors pas encore intégré l'Agglomération du Pays de Dreux et était un service municipal.

D'emblée, le succès est tel que l'aventure sera poursuivie les années suivantes, et qu'un patronage avec la FPF (Fédération Photographique de France) sera rapidement réalisé. Ce patronage sera abandonné en 2002 afin de conserver l'esprit libre de Salon.





Le Salon de Vernouillet est un lieu d'expression où tous les photographes, amateurs et professionnels, inscrits ou non en clubs, peuvent proposer un sujet photographique. Le Salon est aussi, bien entendu, le lieu des impressions, des échanges, des rencontres photographiques et des médiations culturelles. Il devient naturellement le rendez-vous annuel des amoureux de l'image et le sympathique prétexte à une balade photographique dans les communes alentour.

1997, le Snap se répand

Le Snap a en effet commencé à « s'externaliser » en 1997 à Dreux, Luray et Saint-Lubin-des-Joncherets.

Depuis lors, ce sont 22 communes, hors de Vernouillet, qui ont reçu au moins une exposition du Snap : Abondant, Anet, Boissy-en-Drouais, Bû, Charpont, Châteauneuf-en-Thymerais, Crécy-Couvé, Crucey-Villages, Dreux, Ézy-sur-Eure, Garancières-en-Drouais, Garnay, Laons, Luray, Maillebois, Nogent-le-Roi, Oulins, Rueil-la-Gadelière, Sainte-Gemme-Moronval, Saint-Lubin-des-Joncherets, Tremblay-les-Villages, Villemeux-sur-Eure.

La famille Snap s'agrandit encore cette année avec deux nouvelles communes : Écluzelles et Saint-André-de-l'Eure.

De prestigieux photographes de renommée internationale exposés au Snap depuis 30 ans

1995: Karl Hecquefeuille

Lauréat du Portfolio de la revue « France Photographie » par la Fédération Photographique de France en juin 2021

1998: Juan I-Jong

Créateur du « Juan I-jong Humanity Award for Photography », qui encourage les photographes chinois du monde entier à créer des œuvres qui mettent en lumière l'humanité

1999: Jacko Vassilev

Reconnu « Photographe d'Art » par le Ministère de la Culture bulgare en 1990

2000 : « Photographie américaine »

Dorothea Lange

Inscrite au National Women's Hall of Fame (« musée national des femmes célèbres ») pour l'ensemble de son engagement pendant la Grande Dépression, dans le cadre d'une mission confiée par la Farm Security Administration (« Administration de la sécurisation des fermiers »)

Robert Capa

Photographe de guerre, il a couvert les conflits mondiaux, notamment le débarquement allié en Normandie et la Libération de Chartres. Ses clichés ont été publiés par Life ainsi que de nombreux autres journaux internationaux

2001: Kishin Shinoyama

Élu en 1970 photographe de l'année par l'Union des photographes japonais, il est considéré comme un des photographes japonais les plus importants de sa génération

2006: Rodrigo Gómez-Rovira





2010: Massimo Berruti

Lauréat du Prix du Jeune Reporter du Festival Visa pour l'Image en 2009 et second Prix du World Press en 2011

2012 : Claudine Doury

Prix Leica Oscar Barnack en 1999, World Press Photos en 2000, prix Niepce en 2004 et lauréate du Prix Marc Ladreit de Lacharrière – Académie des Beaux-Arts en 2017

2014: Miquel Dewever-Plana

Prix « Journalisme et Droits de l'Homme » décerné par l'International Festival of Photojournalism « City of Gijón » (Espagne) pour son travail au Guatemala « La vérité sous la terre : le génocide silencieux » en 2008

2018 : Ferhat Bouda

Lauréat de la bourse Pierre et Alexandra Boulat en 2016, du prix et de la bourse de la photographie de l'académie des Arts de Berlin en 2020, son travail est régulièrement publié dans la presse internationale

Le Snap en chiffres

À ce jour, ce sont **509 expositions différentes** réalisées, par **221 exposants distincts** (individuels et clubs).

Découvrez le programme du Snap 2024 dans le Vernouillet le Mag' de mai

Cadre de vie

DEMANDES D'URBANISME

DU PAPIER AU NUMÉRIQUE

Le service Urbanisme vous accompagne dans vos projets, du montage du dossier de demande d'autorisation d'urbanisme à la conformité des travaux.

Nos objectifs:

- Vous conseiller pour garantir la faisabilité de votre projet au regard des règles d'urbanisme et notamment du Plan Local d'Urbanisme,
- **Vous accompagner** pas à pas dans la conception de votre dossier de demande d'autorisation,
- Être disponible pendant la période d'instruction de votre demande,
- Être à votre écoute tout au long des différentes étapes de vie du projet : commencement des travaux, déclaration d'achèvement, conformité et contentieux éventuel.

Un guichet unique pour suivre l'instruction de votre dossier en temps réel :

À compter du 1^{er} février, la procédure de dépôt des dossiers par voie dématérialisée est devenue la règle :

- Un formulaire en vigueur directement disponible en ligne pour vous assurer de ne plus vous tromper,
- Une seule et unique plateforme, quel que soit votre statut : particulier ou professionnel, déposant ou instructeur,
- Un suivi en temps réel de votre dossier,
- La possibilité de contacter l'instructeur de votre dossier directement via le quichet unique,
- Une réduction des délais de traitement administratif (contrôle de légalité, etc.)



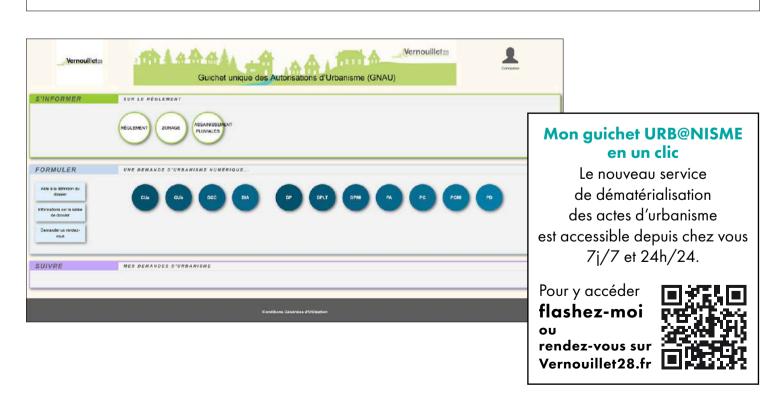
Nous restons à votre écoute :

Bien que le dépôt des demandes par voie dématérialisée devienne la norme, nous restons disponibles en cas de difficulté ou pour le dépôt d'un dossier au format papier. Le service continue de vous renseigner sur toute question relative à l'urbanisme : renseignement cadastral, fiscalité de l'urbanisme, cession/acquisition de terrain.

- Sans rendez-vous de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi
- Sur rendez-vous les après-midis via Mes démarches en ligne
- Par mail via urbanisme@vernouillet28.fr

Et toujours aux services Techniques de la ville, 51B rue de Torçay.

La dématérialisation : comment ça fonctionne ? Ma demande arrive sur la plateforme nationale PLAT'AU Plateforme des Autorisations d'Urbanisme connectée aux outils numériques du processus d'instruction. Je dépose ma demande Ma demande est enregistrée et Si besoin le service instructeur peut échanger à instruite par le service AD'AU tout moment avec moi Logiciel métier - Service Instructeur www.service-public.fr OXALIS - logiciel métier à Vernouillet OU Guichet Unique collectivité Et peut être transmise pour consultation https://gnau42.operis.fr/vernouillet/gnau En parallèle, je peux suivre Logiciel métier - services consultés l'évolution de mon dossier en Concessionnaires réseaux temps réel. Services concentrés et déconcentrés de l'État **EPCI** selon compétences applicables. Je reçois ma décision **ACTES** Transmission au contrôle de légalité et aux services des taxes.





Adopté le 31 janvier dernier en Conseil municipal, au terme de plusieurs mois d'un processus collaboratif, le budget primitif se veut résolument réaliste et ambitieux, tourné vers l'avenir. 29 750 551euros pour l'année 2024.

Ce budget 2024 reste marqué, malgré le ralentissement de l'inflation, par l'augmentation des coûts des matières premières, de l'énergie, et des denrées alimentaires pour la restauration scolaire et le portage des repas à domicile pour les aînés... Sans oublier les décisions prises par le gouvernement qui s'imposent à nous telles que les augmentations du SMIC ou la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, l'augmentation des cotisations retraite... sans aucune compensation financière.

Ce budget sincère et rigoureux correspond, comme ceux des années précédentes, à la traduction des orientations politiques définies par l'équipe municipale. J'ai souhaité à travers cet exercice réaffirmer ma volonté de poursuivre la stratégie fixée autour des priorités depuis le début du mandat : Éducation, Jeunesse, Cadre de vie et tranquillité publique, Emploi, Séniors, Santé et enfin Solidarités.

Tout au long de cette préparation budgétaire j'ai été attentif à la maîtrise des coûts de fonctionnement et de l'endettement de la Ville afin de garantir le niveau de service à la population, l'adaptation de notre patrimoine aux enjeux d'aujourd'hui et la création d'équipements communaux.

LE FONCTIONNEMENT: AGIR POUR VOUS ET AVEC VOUS AU QUOTIDIEN

Mon objectif est de maintenir un service public de proximité et de qualité répondant à la satisfaction des besoins de tous (18 899 774 € en fonctionnement) avec des agents toujours plus engagés pour une ville attractive et agréable à vivre. Pour cela les charges de personnels incluent, comme l'année précédente, une revalorisation des plus faibles salaires de la collectivité.

Pour répondre à nos engagements de campagne et à vos attentes, le budget de fonctionnement est aussi et surtout dédié au renforcement de la chaîne éducative avec des dispositifs d'accompagnement de la jeunesse, à des actions de proximité dans les différents quartiers de la ville, à des actions de citoyenneté et de respect de l'environnement, à tout ce qui peut concourir à l'épanouissement de chacun.

En 2024 Vernouillet est Terre de jeux. Et pour célébrer cette année tournée vers l'olympisme de nombreux évènements sportifs mettront en valeur le vivre ensemble vernolitain. Très attaché au tissu associatif j'ai tenu à maintenir, à un niveau identique à celui de 2023, l'enveloppe allouée aux subventions des associations vernolitaines qui œuvrent aux côtés du service public.

L'INVESTISSEMENT: PRÉPARER AVEC VOUS ET POUR VOUS L'AVENIR

Je reste aussi engagé à préparer l'avenir de Vernouillet par une politique d'investissement dynamique et raisonnée 110 850 777 €).

Les principaux investissements prévus pour 2024 visent à toujours améliorer votre cadre de vie et sécuriser vos déplacements.

Nous poursuivrons et finaliserons la rénovation de l'éclairage public. Ces travaux réalisés et financés conjointement avec le syndicat d'énergies ont permis de diminuer la consommation électrique et ainsi d'absorber l'augmentation du coût de cette énergie.

La métamorphose du quartier de la Tabellione, dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, entamée lors de la réalisation du parvis de l'école Jules-Vallès, verra des créations de voiries et le début des

travaux du complexe sportif Marcel Pagnol. Sans oublier la réhabilitation du Point info service Tabellionne totalement financée, comme je l'avais annoncé, par une subvention d'État. Au printemps une aire de loisirs inclusive, zone de pratique sportive partagée, sera inaugurée sur le secteur des Vauvettes.



La sécurisation de deux écoles et l'aménagement de la rue Nicolas-Robert ont aussi fait l'objet d'une inscription budgétaire cette année, conformément au plan pluriannuel d'investissement, projection budgétaire sur le mandat des investissements à réaliser.

ET SURTOUT EN PRESERVANT VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Cette année encore nous n'augmenterons pas la part communale des impôts locaux, conscients et solidaires des difficultés rencontrées par beaucoup d'entre vous.

Nous maintiendrons aussi les tarifs de la restauration scolaire et absorberons par le budget communal les hausses inhérentes à la réalisation de repas variés et équilibrés.

Tout cela est rendu possible par la gestion rigoureuse des deniers publics, le suivi scrupuleux des demandes de subventions et des dispositifs d'aide, l'accompagnement de nos partenaires financiers.

Convaincu par la création d'emplois locaux au service des Vernolitains, je favorise l'implantation de nouvelles entreprises, attirées par l'attractivité du territoire et offrant de nouvelles perspectives de formations et de recrute-

ments.



Comme vous le constatez la santé financière de la Ville est bonne grâce à une gestion saine et prudente, une maîtrise rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement et à notre choix de recourir à l'emprunt uniquement de façon ciblée pour des projets structurants.

Je me réjouis de voir se concrétiser cette année de nombreux projets et vous réaffirme notre engagement à mettre les finances publiques au service de l'humain et de l'avenir.



Michèle MANSON

Adjointe en charge des Affaires générales, des Finances et du Suivi et de l'exécution budgétaire

UN BUDGET QUI RÉPOND AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DES VERNOLITAINS

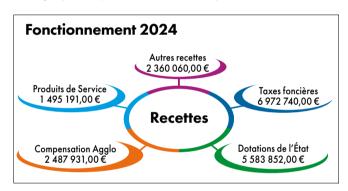
Le budget 2024 a été réalisé suivant les normes énoncées dans la lettre de cadrage qui a été transmise aux services au mois de juin dernier.

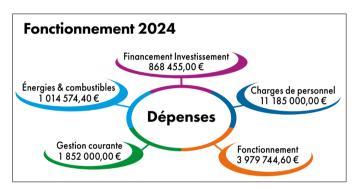


Le budget primitif 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses à 18,9 M€ en fonctionnement.

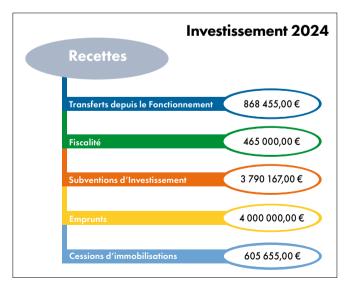
Les dotations de l'État ne progressent pas aussi vite que les dépenses auxquelles est soumise la collectivité, indexées sur l'inflation.

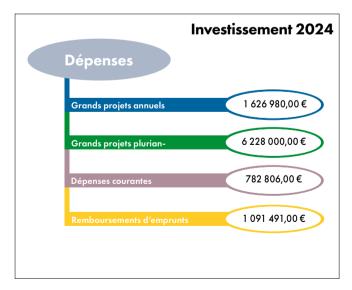
Du fait de la conjoncture tant nationale que locale, le maintien de l'équilibre budgétaire de la Ville a nécessité la maîtrise des dépenses et une recherche permanente de recettes. L'équipe municipale a fait le choix de maintenir le service à la population en régie plutôt que d'externaliser les prestations.





Le budget primitif 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses à 10,9 M€ en investissements. Les investissements sont fléchés en direction des projets structurants pour la ville. La collectivité s'est donné les moyens de financer ces projets en sollicitant des subventions des principaux partenaires et un emprunt bancaire.





POLITIQUE DE LA VILLE

Sabrina VIGNY

1^{re} Adjointe en charge de la Politique de la Ville, de la Vie associative et de la Vie de quartier, du Sport, de la Culture et de l'Événementiel

ENGAGÉS POUR AGIR

En 2024, les centres sociaux et plus largement l'ensemble des services de la ville s'empareront du nouveau contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 ».

Face aux crises qui impactent durement les plus fragiles, au sentiment d'exclusion et au repli sur soi, nos structures de proximité sont plus que jamais des vecteurs essentiels de lien social.

Sur chacun de nos plateaux, au quotidien, les équipes sont présentes pour accueillir et écouter les

usagers, pour assurer une attention particulière aux familles et publics fragilisés ou encore les orienter vers nos partenaires.

Renforcer le « pouvoir d'agir » est aussi une mission importante : des centres sociaux pour nos habitants avec des actions menées par eux et avec eux ! Les projets favoriseront la participation des habitants à la vie de leur quartier et devront susciter une mobilisation citoyenne pour trouver des solutions aux problématiques de la vie quotidienne. En parallèle, des marches exploratoires du quartier viseront à améliorer le cadre de vie et responsabiliser les bailleurs.

ENGAGÉS POUR CHANGER

Après une longue attente pour nos habitants, le renouvellement urbain sur le quartier de la Tabellionne a débuté avec la création du parvis Jules Vallès et donne le ton du futur visage du quartier. Le centre social a une place importante pour permettre aux habitants d'être acteurs du changement de leur cadre de vie.

Les animations et loisirs pensés avec les usagers tels que les fêtes de quartier, le séjour familial, les mercredis en famille, les soirées à thèmes, les repas partagés, ... constituent des moments de rencontres et de partage essentiels. Ils doivent permettre de s'ouvrir aux autres, de s'épanouir, de s'émanciper.

Pour 2024, ce sont plus de 540 000 euros qui sont consacrés au fonctionnement et à la réalisation des projets portés par les centres sociaux.

ENGAGÉS POUR ACCOMPAGNER L'EMANCIPATION

La culture, le sport, les loisirs sont sources d'émancipation, de construction de chacun. Notre priorité est, là aussi, de les rendre accessibles au plus grand nombre.

L'Atelier des musiciens sur le plateau Nord, les médiations culturelles dans nos écoles et collèges, les vacances sportives, le futsal pour les jeunes en partenariat avec l'UPE, l'activité sportive adaptée avec le COV, la fête de la musique, les animations et ateliers organisés par la bibliothèque, les festivals, ...

Sans oublier que Vernouillet sera en 2024 une ville olympique pour faire résonner sur notre territoire cette extraordinaire fête mondiale du sport.

La liste n'est pas exhaustive de toutes les actions et projets menés par la Ville pour favoriser l'accès à ces moyens d'épanouissement personnel que sont la culture, le sport, les loisirs.

Pour 2024, ce sont plus de 1 300 000 € qui sont consacrés au fonctionnement des structures municipales et à la réalisation des projets des Services.

2024 verra aussi la réalisation du city-stade des Vauvettes et le début du chantier du nouveau complexe sportif Marcel Pagnol, projet ambitieux à la hauteur des attentes de nos habitants.

Enfin, comme vecteur de lien social et d'émancipation, nous pouvons nous appuyer sur notre tissu associatif.

En 2024, dans ce contexte de crise, pour soutenir nos associations dans leur fonctionnement, nous maintenons l'enveloppe de 530 000 € et nous nous attacherons toujours à les soutenir et les accompagner par la mise à disposition de salles, par une aide administrative, logistique et/ou matérielle.

Nous devons avoir comme priorité et souci permanent de nous appuyer sur notre jeunesse et de promouvoir des actions permettant l'émancipation et la solidarité.La cohésion sociale c'est l'affaire de tous!



Catherine LUCAS
Adjointe en charge de l'Action sociale,
de la Solidarité et du Logement

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vernouillet, apporte soutien et assistance dans les divers domaines de l'action sociale. Il œuvre à créer un tissu social solide, offrant un filet de sécurité et d'entraide à ceux qui en ont besoin...

ACCOMPAGNER LES AÎNÉS

Animation:

La priorité est de renforcer l'existant en matière de loisirs ; voyage des séniors, repas annuel et paniers gourmands, journée des aînés...

Mais aussi de favoriser l'accès à la culture par la mise en place d'un «PASS Atelier Spectacle» incluant le transport facultatif en minibus et des tarifs forfaitaires préférentiels.

Maintien à domicile :

Pour 2024 les élus ont signé la convention partenariale DEFI – Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives conclue entre la Région Centre-Val de Loire, le CCAS de Vernouillet, l'organisme de formation AFEC Eure-et-Loir et nos partenaires locaux. Elle permettra la mise en œuvre d'une action de formation professionnelle « Se former au métier d'Assistant(e) de Vie aux Familles » en faveur de 10 demandeurs d'emploi du territoire Cette belle expérience va permettre aux stagiaires, de venir renforcer les équipes pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Le portage des repas réalisés par la cuisine centrale de Vernouillet est apprécié et il sera renforcé dans les prochaines semaines par la mise en place d'un accompagnement pour le portage de livres

ACCOMPAGNER LES FAMILLES EN DIFFICULTÉ

L'objectif 2024 reste le soutien aux familles dans leur parcours vers l'autonomie et le bien-être en termes de démarches administratives, d'accès aux droits et aux soins mais aussi l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle : Pour favoriser l'autonomie des usagers, le CCAS oriente et travaille avec le service d'insertion professionnelle de la Ville. L'épicerie sociale

L'épicerie sociale de Vernouillet est une structure qui propose des produits alimentaires, des produits d'hygiène et des produits de première nécessité à des personnes en situation de précarité économique. L'épicerie sociale joue un rôle crucial dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en offrant un accès à une alimentation saine et abordable pour les personnes en difficulté. L'une des initiatives les plus marquantes pour 2024 est la mise en place d'ateliers visant à offrir une formation pratique et valorisante, permettant aux bénéficiaires d'acquérir des compétences culinaires essentielles pour une alimentation saine et économique.

Parallèlement, l'épicerie sociale se positionne désormais comme un acteur majeur de la prévention santé. En partenariat avec des professionnels du secteur médical, des séances d'information et de sensibilisation seront organisées, abordant des thématiques telles que la nutrition, l'hygiène de vie et la gestion du stress. Ces interventions visent à autonomiser les bénéficiaires dans leur prise en charge de la santé, en leur fournissant les outils nécessaires pour adopter des habitudes de vie plus saines.

Grâce à cette approche globale l'épicerie sociale offrira aux bénéficiaires les outils, le soutien et l'accompagnement nécessaires pour retrouver leur dignité, leur autonomie et leur place au sein de la société.

ACCOMPAGNER L'ACCÈS AU LOGEMENT

L'équipe municipale a fait le choix de la mise en place d'un guichet unique pour accompagner les citoyens, que ce soit pour une orientation, une demande de logement ou une doléance.

Les permanences dans les centres sociaux maintenues en 2024 permettront d'avoir un accompagnement de proximité et une connaissance parfaite des dossiers des Vernolitains présentés par les élus lors des commissions d'attributions des logements des bailleurs sociaux.



Karine BENABI
Adjointe en charge de l'Éducation
et de la Famille

Optimiser les dépenses malgré les contraintes et les perspectives, c'est l'équation complexe à laquelle s'efforce de répondre le budget 2024 de la Ville.

Celui du pôle éducation famille s'inscrit dans cette perspective tout en ayant la volonté permanente d'améliorer le service public.

Dans le secteur de l'enseignement, outre la poursuite du renouvellement du mobilier et du matériel

dans les écoles, les élus ont voté le maintien de la dotation budgétaire par élève pour l'achat de fournitures scolaires et des lignes budgétaires pour la culture et le sport afin de pérenniser les activités voile, piscine, les spectacles et les classes transplantées et bien évidemment le remboursement suivant les quotients familiaux d'une partie de la carte d'abonnement Linéad à partir du collège.

La restauration scolaire permettra aux enfants la découverte du goût et de la qualité des aliments avec un coût que l'équipe municipale a voulu constant malgré l'inflation.

CHAINE ÉDUCATIVE ET CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Les différentes actions de la ville s'inscrivent dans un continuum pédagogique et éducatif assurant aux enfants une prise en charge globale : contrat local d'accompagnement, actions inscrites dans le cadre de la cite éducative, aide aux devoirs, sport vacances, accueil de loisirs...

Pour apporter un accompagnement individualisé, le programme de réussite éducative proposera de nouveaux parcours aux jeunes Vernolitains les plus en difficulté.

Tout cela sans oublier la volonté renouvelée de renforcer l'inclusion des élèves en situation de handicap avec la prise en charge par la ville d'animateurs dédiés lors des accueils d'enfants à besoins spécifiques sur les temps municipaux.

Bien au-delà de l'ouverture d'une classe inclusive en 2023 au sein de l'école Jules Vallès, l'accueil de tous les enfants dans le respect de leurs particularités reste l'objectif absolu de cette année 2024.

AMITIÉ, RESPECT, EXCELLENCE, DÉTERMINATION, ÉGALITE, INSPIRATION ET COURAGE

En ce qui concerne le pôle Enfance Jeunesse, les offres périscolaires et extra-scolaires, les séjours pour les enfants et adolescents seront axés sur le développement d'activités variées. Les Jeux Olympiques seront la thématique privilégiée dans les structures : mobiliser l'Olympisme comme vecteur d'éducation, inculquer l'esprit sportif, l'amitié, le respect afin de partager des valeurs communes tout en sensibilisant les jeunes à la pratique du sport et à ses bienfaits.

Après le bilan initié avec les jeunes sur leurs attentes au cours de 2023, 2024 verra la réalisation de leurs projets, totem de fierté, emblème de l'implication et du vouloir agir de la jeunesse vernolitaine.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

La réouverture du Relais Parents Enfants permet d'informer les familles sur l'offre du territoire relative aux différents modes d'accueil. Des actions de professionnalisation, des temps d'échange de pratiques soutiennent les professionnels tout au long de l'année. Un travail transversal accompagne le développement de l'enfant grâce à des actions culturelles, sportives et ludiaues.

Sans oublier la volonté de favoriser le retour à l'emploi des parents grâce aux places d'insertion prévues dans les structures.



Sylvain MALANDAIN

Adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie, de l'Écologie, des Bâtiments et des Voiri**es**

PLANIFIER POUR PRÉSERVER

La ville de Vernouillet s'est dotée d'un plan pluriannuel de rénovation des bâtiments. Il permet aux élus et techniciens d'anticiper, de planifier et de prioriser sur la durée du mandat les interventions nécessaires pour préserver le patrimoine vernolitain... C'est aussi un outil de pilotage pour les élus en matière d'investissement financier... Chaque projet est étudié et budgétisé en tenant compte des capacités financières de la Ville et des opportunités de subventions proposées par



le Département, la Région, l'État, et parfois même l'Europe. En déclinaison des objectifs politiques, le plan pluriannuel prévoit et échelonne les moyens à mettre en œuvre pour chaque bâtiment (rénovation ou construction), son environnement (parking, aménagements paysagers, mobilier urbain...) et l'entretien qui en découlera.

PLANIFIER POUR AMÉLIORER

Depuis 2020 les menuiseries ont été changées et les combles isolés dans la plupart des bâtiments municipaux. 2024 verra la fin de ce programme qui vise non seulement à entretenir mais aussi et surtout à améliorer les conditions d'accueil des Vernolitains et l'efficacité énergétique.

Pour aller plus loin dans son engagement d'optimisation des dépenses énergétiques et de préservation des ressources, l'équipe municipale a sollicité l'accompagnement d'un prestataire spécialisé en climatisation, ventilation, chauffage afin de maîtriser les consommations de gaz.

PLANIFIER POUR SÉCURISER

Les services techniques effectuent entre 150 et 200 contrôles réglementaires par an :

- Vérification des alarmes et moyens incendie, électricité, gaz, chaufferies protections individuelles auprès de bâtiments publics (écoles, gymnases...).
- Vérification de l'application des règles de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) lors de la Commission de sécurité, conjointement avec les services de la Préfecture, de la Police Nationale, des pompiers et les élus de l'équipe municipale
- Vérification du bon fonctionnement de tous les appareils de secours contre l'incendie ainsi que des appareils d'éclairage de sécurité, de la maintenance et de l'entretien des installations techniques lors des visites périodiques.

PLANIFIER POUR SERVIR

Les services techniques, c'est aussi un service garage-transport qui gère une flotte de véhicules (bus, utilitaires et particuliers) permettant la réalisation d'actions en faveur des vernolitains : ramassage et sorties scolaires, voyages familiaux, entretiens des espaces verts et de la voirie...

En 2024 le budget des services techniques reste l'un de plus importants de la Collectivité. Entre les visites, les contrôles, le suivi administratif, le suivi, des travaux et des chantiers, le travail ne manque pas et est très diversifié, c'est aussi ça qui fait la richesse des métiers des services techniques

Le budget 2024 du service **En fonctionnement**Bâtiments 1 421 000 €

Garage/roulage 165 000 €

Urbanisme 161 500 €

En investissementBâtiments

Bâtiments 407 940 € Garage/roulage 40 000 € Urbanisme 76 300 €

Franck MORIN

Adjoint en charge de l'Amélioration du cadre de vie, de l'Écologie, de la Voirie et des Espaces verts



Dans le but de planifier et de prioriser les orientations budgétaires du secteur Cadre de vie, un grand audit des voiries communales a été réalisé en début de mandat. Celui-ci a permis de dégager un plan d'action de réfection en établissant des priorités tenant compte à la fois de l'état général de la chaussée mais également de la vétusté de la canalisation d'adduction d'eau potable. La réalisation nécessite divers travaux de terrassement et d'aménagements urbains : remplacement de la canalisation d'eau, enterrements des réseaux et réalisation d'une nouvelle structure de voirie.



De la même manière, les projets sont étudiés, budaétisés et nous nous attachons à travailler avec nos partenaires afin de diminuer le coût résiduel pour la collectivité.

Cependant, la vérité de 2020 n'est pas forcément celle de 2023. Parfois le prévisionnel doit s'effacer devant l'imprévu. Aux périodes « empêchées » induites par la COVID19 qui nous ont fait prendre un peu de retard, ont succédé des périodes d'instabilité géopolitique entrainant des soubresauts économiques et beaucoup d'incertitudes sur les marchés, notamment celui de l'énergie. Ainsi, le remplacement de l'éclairage public et le passage en LED que nous avions prévu mais d'une manière plus progressive s'est révélé devenir une urgence en 2023. Là encore, nos services ont su faire preuve de réactivité, nos partenaires ont répondu présents et Vernouillet sera prochainement doté d'un éclairage public 100% LED. Cet investissement provoque un décalage dans le planning prévisionnel mais le retour sur investissement nous permettra de dégager de nouvelles marges de manœuvre dans le futur.

En parallèle de ces économies d'énergie, nous devons également nous adapter au dérèglement climatique et penser systématiquement à économiser l'eau, ressource que nous ne devons plus penser inépuisable. Ainsi, la récupération des eaux pluviales est systématiquement au cœur de chaque nouveau projet (Gymnase Marcel Pagnol par exemple). Cela nous permettra d'être plus autonome dès que les premières restrictions d'eau apparaitront (arrosage des plantations par notre service espaces verts et fonctionnement de la balayeuse).

La Ville de Vernouillet, ce sont également 14 agents au service espaces verts et 2 agents au service voirie. Des agents que vous voyez au quotidien, entretenir le patrimoine communal et embellir notre cadre de vie. Sans en dévoiler trop pour le moment, vous verrez en 2024 (année olympique oblige!) toute l'étendue de leur talent.

SANS OUBLIER NOS ENGAGEMENTS!

Côté chiffres en 2024 nous avons inscrit un budget d'investissement à hauteur de 661700 euros pour la voirie et de 277200 euros pour les espaces verts, ceci s'ajoutant aux projets structurants que sont le début des travaux du complexe sportif Marcel Pagnol et la suite du NPNRU Tabellionne.

Ces chiffres sont la preuve que ce mandat s'inscriten termes d'investissements (Piscine, Complexe sportif, NPNRU, aménagements de voiries, entretien des bâtiments...) à un niveau record pour la ville de Vernouillet, dans une période délicate économiquement, tout cela sans matraquage fiscal et en maintenant une politique sociale, preuve que le denier public est pour nous un bien précieux que nous tenons à rendre aux administrés.

Ali AHSAINE Conseiller municipal délégué à la Vie de quartier et à la Propreté

LA PROPRETE EST L'AFFAIRE DE TOUS!

CONCERTER POUR AMELIORER L'ENVIRONNEMENT

Observer, échanger sur des pistes de solutions, construire une vision commune du territoire, tels sont les objectifs des diagnostics en marchant réalisés conjointement par les habitants, les associations, les bailleurs sociaux, les élus et techniciens de la Ville. Ces marches exploratoires ont permis depuis



2020 d'améliorer le cadre de vie des Vernolitains : déploiement de mobilier urbain et de poubelles, réparation de voiries, aménagements des espaces verts... Ces actions, lorsqu'elles sont réalisées dans le cadre des quartiers prioritaires, bénéficient d'un financement partiel par les bailleurs dans le cadre de l'abattement de 30% de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties consenti par la Ville pour les patrimoines situés dans ces quartiers. Ainsi cette économie d'impôt est réinvestie pour répondre aux attentes des Vernolitains.

NETTOYER POUR AMELIORER L'ENVIRONNEMENT

Pour aller plus loin, en 2024 une partie de cet abattement permettra la réalisation d'opérations quartiers propres. L'objectif est de sensibiliser au respect de notre environnement et d'adopter un comportement citoyen et responsable à travers des gestes simples.

Les dépôts illégaux de déchets concernent l'ensemble de la société. Ils ont des impacts multiples et directs tant sur la qualité de vie des Vernolitains que sur l'environnement public et même sur la santé. Afin d'accentuer ses actions, la Ville de Vernouillet a signé une convention de soutien pour la lutte contre les déchets diffus abandonnés avec Citéo. Ce partenariat permettra d'accentuer les actions en faveur du maintien de la propreté urbaine.

TRIER POUR AMELIORER L'ENVIRONNEMENT

Les agents qui veillent sur la propreté de la ville sont régulièrement sollicités pour des dépôts sauvages. En 2024 il est nécessaire de se rendre en déchèterie, où les objets encombrants pourront être triés, un geste responsable pour l'avenir de notre planète. Les lieux de vente de seconde main, les brocantes et les foires-à-tout sont d'autres alternatives.

En2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Des formations sur le compostage individuel ainsi qu'une distribution de composteurs seront organisées en juin en collaboration avec l'agglomération du Pays de Dreux, en charge de la compétence.

La Ville investit pour un espace public plus propre et remercie les agents pour leur travail et leur dévouement à faire de Vernouillet une ville où il fait bon vivre.



Melinda BOUGRARA Adjointe en charge de la Mobilité interne, des Formations et de l'Insertion

2023 a été une année marquante pour l'emploi à Vernouillet.

À VOS CÔTÉS POUR L'EMPLOI

En effet, une réelle méthode « Vernolitaine » a été développée avec l'aide de nos partenaires, notamment France travail et la Mission Locale.

L'organisation de plusieurs job-dating et la mise à disposition de salles communales pour les entreprises s'installant à Vernouillet ont facilité le recrutement de personnel. Une communication efficace et pertinente a permis de soutenir ces actions et d'offrir de nombreuses opportunités d'emplois aux Vernolitains.

En 2023 de grandes enseignes se sont implantées à Vernouillet, permettant la création de deux cents emplois. En 2024 de nouvelles arrivées d'acteurs majeurs dans le domaine de l'industrie et du commerce apporteront une diversification et une multiplication des offres d'emploi sur le territoire.

L'opération job d'été, qui a connu un franc succès en 2023 avec un grand nombre de candidatures, plus de 120, pour une première expérience professionnelle au sein de la commune, sera reconduite et renforcée cette année ;

La deuxième édition du duo-day, en partenariat avec l'ESAT du Mesnil, a permis l'accueil de 15 stagiaires en situation de handicap dans différents services de la ville. L'implication et la bienveillance des agents lors de ces deux actions d'inclusion ont été soulignées par tous les partenaires. L'édition 2024 verra très certainement la continuité de l'augmentation du nombre de duos créés.

À VOS CÔTÉS POUR VOUS FORMER

L'équipe municipale est très attachée à l'accueil de jeunes de tous niveaux scolaires dans le cadre de stages tout au long de l'année au sein des services de la ville. Pour cela les partenariats seront renforcés avec les collèges et lycées drouais mais aussi avec les acteurs locaux.

Dans le domaine de la formation, les formations réglementaires sont organisées tout au long de l'année pour les agents de la ville ainsi que des sessions sur le management en direction des agents ayant des missions d'encadrement. Le plan de formation s'étoffera en 2024 pour poursuivre l'amélioration du service rendu aux Vernolitains.

Les signatures de deux conventions « DÉFI formation auxiliaire de vies »et « DEFI gardien d'immeuble » avec nos partenaires et la Région Centre montrent encore une fois notre engagement pour favoriser l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi.

L'implication permanente des élus et des agents du service Insertion, Formation et parcours professionnels permettra en 2024 de pérenniser les actions phares, de continuer à accompagner les entreprises qui vont s'installer à Vernouillet et de renforcer les liens avec le centre d'action sociale pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

L'AGENDA

Disponible également sur www.vernouillet28.fr

Culture / Loisirs



Autour des livres ———

Gratuit

Bibliothèque Jacques-Brel - 10h15 Samedis 9 mars et 6 avril

Renseignements: Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

Activités adultes/familles

Ateliers et animations réguliers toute l'année pour tous les Vernolitains

Jusqu'au 28 juin 2024

Ces ateliers sont proposés durant les périodes scolaires

Ateliers : Alphabétisation, Lecture et débat, Échanges de savoir

Sport, Parcours de marche

Atelier d'écriture - Projet Les Rugissantes 3

(en partenariat avec l'association Les Lumières de la ville)

Sortie découverte du patrimoine local

Tarif selon l'activité : fixe ou selon quotient familial

Renseignements: Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

Bébé bouquine ——

Gratuit

Bibliothèque Jacques-Brel – 10h Mardis 12 mars et 9 avril Vendredis 15 mars et 12 avril

Sur inscription (nombre limité de places)

Renseignements: Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

Temps d'éveil ———

Gratuit

La Passerelle - 10h30 à 11h30 Du 12 mars au 18 avril

Activités les mardis et jeudis pour enfants dès 10 mois, avec leurs parents.

Sur inscription

Renseignements: Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

Mercredis Jouons ensemble -

Maison de quartier Tabellionne – 14h30 Mercredi 13 mars

Public: familles

Renseignements: Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

Mercredis en famille –



La Passerelle

Du 13 mars au 17 avril

Sur inscription

Renseignements: Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

Jeudi Part'âge

Gratuit

La Passerelle

Du 14 mars au 18 avril

Ateliers créatifs, sorties et temps conviviaux pour adultes. Sur inscription

Renseignements: Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

Croque culture —

(Gratuit)

Maison de quartier Tabellionne – 14h30 Samedi 16 mars

Portraits de femmes à la manière de Picasso

Renseignements: Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

Bulle d'air –

(Gratuit)

Maison de guartier Tabellionne – 15h à 16h Mardis 19 mars et 2 avril

Portraits de femmes à la manière de Picasso

Renseignements: Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

• Farandole d'histoires — Gratuit



Bibliothèque Jacques-Brel —10h30 à 11h30 Mercredi 20 mars

Sur inscription (nombre limité de places)

Renseignements: Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

Troc'savoirs

(Gratuit)

Bibliothèque Jacques-Brel – 9h à 12h30 Samedi 23 mars

Renseignements: Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

Après-midi dansant ______
 La danse dans tous ses styles

Payant

L'Agora – 14h30 à 18h30

Dimanche 24 mars
Réservation obligatoire avant le 14 mars

auprès de l'École de Musique et de Danse de Vernouillet (dans la limite des places disponibles)

Tarifs/Inscriptions: 07 85 80 10 41 ou ecole.musique@vernouillet28.fr

BALADE AU JAPON

du 11 mars au 27 avril 2024

à la bibliothèque Jacques-Brel



Inscriptions obligatoires pour : ateliers, escape game, soirée contes et spectacle

Gratuit

Renseignements : 02 37 62 85 40 ou sur place



Vie de quartier

Réunion du Conseil citoyen des Vauvettes La Passerelle – à partir de 10h30

Samedi 16 mars Thématique : le cadre de vie.





RETOUR EN IMAGES

Signature de la Convention ADAPEI28

r et gner

Galette des aînés vernolitains

Vidual 19 (IIIVIEI 2024 d'I Agold



Spectacle « Les Comédies musicales »

Samedi 20 janvier 2024 à L'Agore





Concert « Rencontres musiques actuelles »

Samedi 3 février 2024 à L'Agora







Journée Portes ouvertes de l'Institut de Formation des Professions Paramédicales



Une nouvelle centenaire à la Résidence de l'Épinay



Vernissage de l'exposition « Saint Marin... » et conférence en présence de Monsieur l'Ambassadeur







Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra mercredi 20 mars à 19h15 en salle du Conseil.

Vous pourrez aussi le suivre en direct sur la page facebook de la ville.

Problème d'eau?

Vous rencontrez un problème lié à l'eau potable

(perturbations du réseau d'eau) ou vous recevez une facture avec le logo de la commune de Vernouillet et celui de l'Agglo ou bien une relance du Trésor public ? Contactez les services techniques de l'Agglo du Pays de Dreux (19 rue Jean-Louis Chanoine, 28100 Dreux): pôle.technique@dreux-agglomeration.fr
ou 02 37 64 82 00

Un problème lié à l'assainissement (eaux usées) contactez AQUAD (19 rue des Osmeaux, 28100 Dreux) : contact@aquad.fr ou 02 37 43 14 30

En cas d'urgence (eau potable ou assainissement) contactez l'astreinte d'AQUAD au 02 37 43 14 30

Mutuelle pour les Vernolitains

Un organisme d'assurance extérieur à la Ville vous donne rendez-vous pour une réunion d'information le jeudi 21 mars à 18h à la Maison de quartier Tabellionne.

Nous avons besoin de vous!

Le Comité de Jumelage Vernouillet - Felsberg - Cheddar existe toujours. À l'aube de la nouvelle année nous espérons voir de nouvelles personnes se joindre à nous afin de redynamiser l'association et de pouvoir concrétiser nos projets. Vous pouvez nous contacter auprès de :

- Guy DANIEL: <u>guy.daniel12@wanadoo.fr</u> 06 07 82 46 74

- Marie-France MARY : <u>marie-francemary@orange.fr</u> 06 10 35 60 09

Listes électorales

Si vous souhaitez vérifier votre inscription sur les listes électorales, l'adresse de votre bureau de vote ou si vous avez une procuration en cours, vous pouvez consulter le site :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

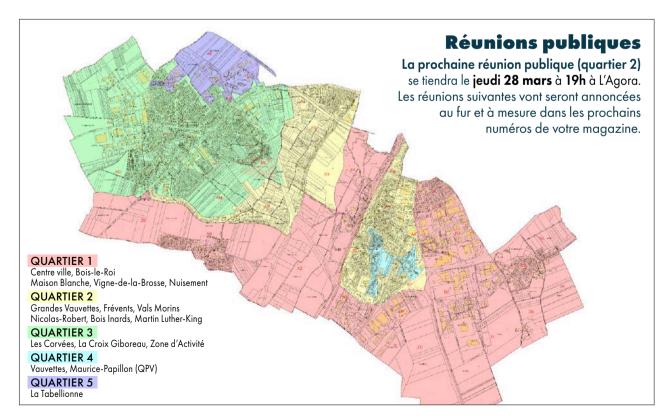
Repas des aînés

Vous allez avoir 67 ans cette année ?

Vous souhaitez participer au repas ou recevoir votre panier gourmand ?

Faites-vous connaître au CCAS : 02 37 62 85 30





LES TRIBUNES

Expression de la majorité

« Vernouillet notre ville »

Manger bon, sain et durable un enjeu social et de santé publique pour lequel la ville s'engage!

Quand les agriculteurs manifestent et pointent des incohérences dans l'application effective de la PAC et de la loi Egalim, nous leur apportons notre soutien : bien manger c'est l'affaire de tous !

Si l'État doit prendre ses responsabilités face aux crises (inflation ; énergie) qui impactent durement le budget des foyers, la ville déploie une politique sociale volontariste pour accompagner et protéger les plus fragiles. Une subvention de 700 000 € a été votée pour le budget du CCAS, une autre de 120 000 € pour la caisse des écoles ; celle-ci permet le maintien du prix du repas pour tous et favorise l'accès à la cantine d'un plus grand nombre.

Soyons fiers de notre cuisine centrale! Cet équipement de haute qualité est essentiel: il permet d'offrir des repas complets et équilibrés tout en respectant les circuits courts. Son équipe confectionne avec passion les repas destinés à nos enfants, nos aînés et nos agents. Leur engagement envers la qualité se reflète à la fois dans le goût mais aussi dans le choix des denrées, mettant en avant nos produits locaux. L'accès à une alimentation saine garanti la santé future de tous. Favoriser les circuits courts, c'est sensibiliser notre jeunesse à des habitudes alimentaires responsables et durables.

Expression de l'opposition

« La Gauche Populaire et Citoyenne »

8 mars journée internationale pour le droit des femmes. Journée de lutte pour l'égalité réelle au travail et dans la vie privée.

Dans toutes les entreprises et administrations les femmes subissent des inégalités de carrières et de salaires. Pourtant Crèches écoles, hôpitaux, ehpads, collectivités, services, si les femmes s'arrêtent plus rien ne fonctionne.

Célébrer le 8 mars c'est bien mais le faire tout au long de l'année c'est mieux. Une chose est de faire le constat une autre plus efficace est d'apporter du concret. Faire un diagnostic sérieux sur la situation des femmes dans notre collectivité, dans la vie locale dégager des mesures en faveur de l'égalité salariales, des conditions de travail c'est possible.

Il existe un outil, la Charte européenne dans la vie locale pour l'égalité femme/homme qui s'adresse aux collectivités et entreprises qui sont invitées à la signer, à prendre publiquement position sur le principe de l'égalité des femmes et des hommes et à mettre en œuvre sur leur territoire les engagements définis dans la Charte dans sa collectivité et dans la sphère publique par des actions qui auront un impacte sur la vie quotidienne des population.

Prendre la décision de signer cette Charte de la part du Maire qui va bien au-delà des discours serait un signe fort en faveur de l'égalité

Expression de l'opposition

« Le changement c'est vous »

Texte non reçu au moment de la publication

Expression de l'opposition

« Rassemblement pour Vernouillet »

En tant qu'élue, je me dois d'attirer votre attention sur une question cruciale qui touche l'avenir de nos enfants et notre communauté : la fermeture annoncée d'une classe de notre école Louis-Pergaud et le manque criant d'investissements dans cet établissement, qui, bien que non classé en zone prioritaire, est loin d'être privilégié.

La fermeture d'une classe dans notre école est un signal d'alarme qui ne peut être ignoré. Cette décision, prise sans une considération adéquate des conséquences, va entraîner une augmentation du nombre d'élèves par classe, ce qui est préjudiciable à une éducation de qualité. Chaque enfant mérite une attention individuelle, un environnement d'apprentissage sain et équilibré, ce qui est impossible à réaliser dans des classes surchargées.

De plus, le manque d'investissements dans Louis-Pergaud est une négligence qui affecte non seulement nos enfants mais aussi l'avenir de notre ville. Une école bien équipée, avec des infrastructures adéquates et des ressources pédagogiques suffisantes, est essentielle pour garantir un enseignement de qualité. L'éducation ne devrait pas être une question de géographie ou de classification administrative, mais un droit égal pour tous les enfants, peu importe où ils vivent.

Ensemble, faisons entendre notre voix pour garantir une éducation équitable et de qualité.



30 exposants viticulteurs et producteurs du terroir

Entrée gratuite



Organisé par le Lions Club Dreux Doyen





